

compte rendu d'activité

2023



Agence d'Urbanisme
de Rouen et des Boucles
de Seine et Eure

Le présent compte rendu d'activité a été présenté à l'Assemblée générale
du 19 décembre 2023.

sommaire

Édito	2
Observer, accompagner, animer, positionner	3
Les instances	4
Votre Agence d'urbanisme	6
Une stratégie sur trois ans	7
Observer les dynamiques territoriales	9
Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification	13
Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances.....	17
Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales.....	21

édito

L'ampleur des changements et ruptures à l'œuvre nécessite une profonde remise en question des outils, mais également des postures. Repenser l'aménagement du territoire, c'est être en capacité d'inventer sa propre trajectoire, à partir de ce que l'on est et de ce que l'on souhaite, dans l'optique d'un dessein commun.

C'est dans ce contexte particulier que les décideurs et acteurs ont, plus que jamais, besoin de données, de méthodes et de créativité.

Le travail de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure s'inscrit pleinement dans cette dynamique en 2023, en plaçant au cœur de son activité :

- La conduite de réflexions sur les modes de faire et d'aménager,
- Le décryptage des enjeux locaux et supra ;
- L'animation de scènes de rencontres et de partages permettant de croiser et d'enrichir les réflexions ;
- La conduite d'analyses et d'expertises permettant de faire valoir et de faire reconnaître au-delà du périmètre actuel de l'Agence, les atouts et les potentialités des territoires dans d'autres espaces d'action et de réflexion.

Dans le présent compte rendu d'activité, vous appréhendez la richesse et la qualité des interventions menées tout au long de l'année pour guider les questionnements, éclairer sur les attentes des territoires adhérents et faire face ensemble aux grands enjeux sociaux, économiques, écologiques, climatiques, sanitaires.

Nous espérons que vous pourrez apprécier la contribution essentielle de l'Agence aux nouvelles trajectoires territoriales à co-construire.

Très bonne lecture,

Djoudé MERABET, Président de l'Agence

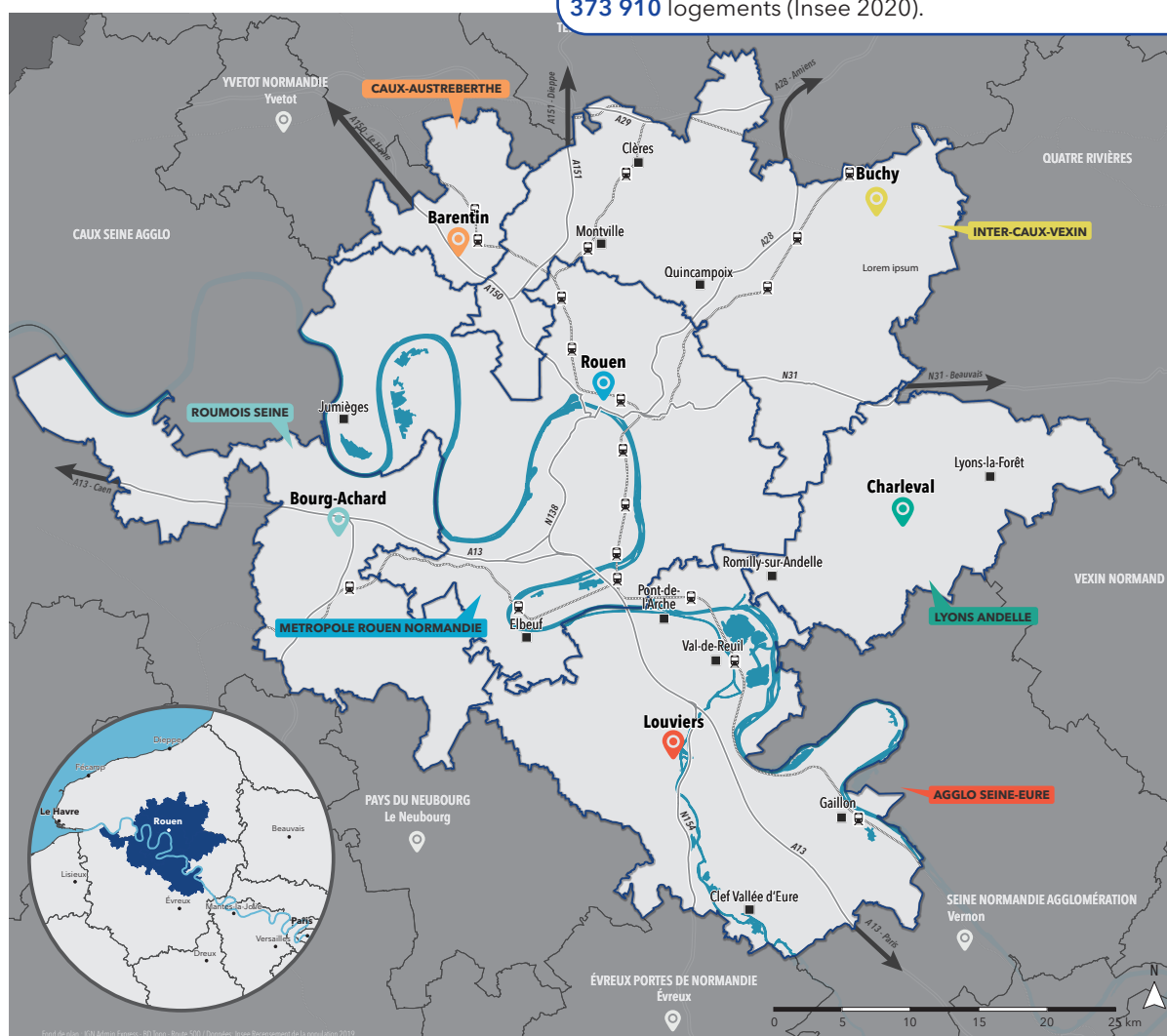
Observer, accompagner, animer, positionner

L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE) est au service de ses partenaires et adhérents. Elle accompagne les projets des collectivités qui forment le Grand territoire, vaste espace de coopérations interterritoriales qui se compose de la Métropole Rouen Normandie, de l'Agglo Seine-Eure et des Communautés de communes Inter Caux Vexin, Lyons Andelle, Caux-Austreberthe ainsi que Roumois Seine.

De statut associatif, l'Agence est présidée par Djoudé MERABET, Maire d'Elbeuf-sur-Seine et premier Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie. Elle est régie par une Assemblée générale qui se compose d'une soixantaine de membres représentant des services de l'État, des collectivités ainsi que des institutions publiques et chambres consulaires du Grand territoire.

Un territoire d'étude et de projets de **2 400 km²** composé de **6 EPCI** et **274 communes** au cœur de la Vallée de la Seine. Il rassemble **742 720 habitants**, **304 780 emplois** et **373 910 logements** (Insee 2020).

Cartographie du Grand territoire



Les instances

Djoudé MERABET, Maire d'Elbeuf et premier Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie en charge de l'urbanisme, est le Président de l'Agence depuis le 29 septembre 2020.

Les instances se composent du Bureau, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale. Elles rassemblent une soixantaine de membres représentant les collectivités et des partenaires adhérents.

Les membres se sont réunis à plusieurs occasions durant l'année 2023 :

- Bureau : 16 mai et 9 novembre
- Conseil d'administration : 26 juin
- Assemblée générale : 26 juin et 19 décembre

Les membres de l'Assemblée générale au 19 décembre 2023

ÉTAT

M. Jean-Benoît ALBERTINI, Préfet de la Seine-Maritime

M. Simon BABRE, Préfet de l'Eure

Mme Frédérique BOURA, Directrice régionale DRAC Normandie

M. Gilles GAL, Directeur général EPFN

Mme Christine GAVINI-CHAVET, Rectrice de l'Académie de Rouen

M. Denis GIROUDET, Directeur DRFIP

M. Jean KUGLER, Directeur départemental DDTM de la Seine-Maritime

Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU, Directrice régionale DREETS

Mme Pascale LAINE-MONTELS, Directrice générale Université de Rouen

M. François LANDAIS, Directeur départemental DDTM de l'Eure

M. Philippe LERAÎTRE, Directeur général du SGAR

M. Olivier MORZELLE, Directeur régional de la DREAL

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EURE

M. Sylvain BONENFANT, Conseiller départemental

M. Frédéric DUCHÉ, Vice-Président

MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

M. Pascal BARON, Conseiller métropolitain

Mme Juliette BIVILLE, Conseillère métropolitaine

M. Thomas CAILLOT, Conseiller métropolitain

M. Patrick CALLAIS, Conseiller métropolitain

Mme Charlotte GOUJON, Vice-Présidente

M. Pascal HOUBRON, Conseiller métropolitain

M. Manuel LABBÉ, Conseiller métropolitain

M. Hugo LANGLOIS, Conseiller métropolitain

M. Pascal LE COUSIN, Conseiller métropolitain

Mme Françoise LESCONNÉ, Conseillère métropolitaine

Mme Marie-Andrée MALLEVILLE, Vice-Présidente

Mme Louisa MAMERI, Conseillère métropolitaine

M. Jean-Marie MASSON, Conseiller métropolitain

M. Djoudé MERABET, Vice-Président

Mme Nadia MEZRAR, Conseillère métropolitaine

Mme Myriam MULOT, Conseillère métropolitaine

Mme Sylvie NICQ-CROIZAT, Vice-Présidente

M. Théo PÉREZ, Conseiller métropolitain

Mme Laurence RENO, Vice-Présidente

Mme Nelly TOCQUEVILLE, Conseillère métropolitaine

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LYONS ANDELLE

M. François BALDARI, Vice-Président

M. Pascal CALAIS, Vice-Président

M. Philippe HALOT, Vice-Président

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

M. François CHARLIER, Vice-Président

Mme Odile HANTZ, Conseillère communautaire

M. Richard JACQUET, Vice-Président

M. Jacques LECERF, Conseiller communautaire

M. Bernard LEROY, Président

Mme Anne TERLEZ, Vice-Présidente

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
INTER-CAUX-VEXIN**

M. Bernard BRUNET, Conseiller communautaire
M. Alain NAVE, Vice-Président
M. Philippe PICARD, Vice-Président
Mme Elizabeth PUECH D'ALISSAC, Conseillère
communautaire

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CAUX-AUSTREBERTHE**

M. Christophe BOUILLON, Président
Mme Véronique BOULARD, Conseillère
communautaire
Mme Dany DA COSTA, Directrice générale
des services

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ROUMOIS SEINE**

M. Richard APPERT, Conseiller communautaire
M. Sylvain BONENFANT, Président
M. Arnaud MAUPOINT, Vice-Président

RÉGION NORMANDIE

M. Pascal HOUBRON, Conseiller régional
M. Xavier LEFRANÇOIS, Conseiller régional
Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère
régionale

VILLE DE ROUEN

Mme Fatima EL KHILI, Adjointe au Maire

CCI ROUEN MÉTROPOLE

M. Nicolas CARON, Membre associé

HAROPA PORT-ROUEN

M. Xavier LEMOINE, Directeur
M. Dominique RITZ, Directeur général

**CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE SEINE-MARITIME**

M. Olivier JULIEN

Partenaires-Conventions de réciprocité

ROUEN NORMANDY INVEST

M. Frédéric GRANOTIER

ROUEN SEINE NORMANDE 2028

Mme Marie DUPUIS-COURTES

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

M. Paterné BULCOURT

ROUEN NORMANDIE AMÉNAGEMENT

M. Rémi DE NIJS

**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DE L'EURE**

M. Nicolas GAVARD-GONGALLUD

**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DE LA SEINE-MARITIME**

M. Vincent RENOUX

**MIX - LABORATOIRE DES MOBILITÉS
INNOVANTES**

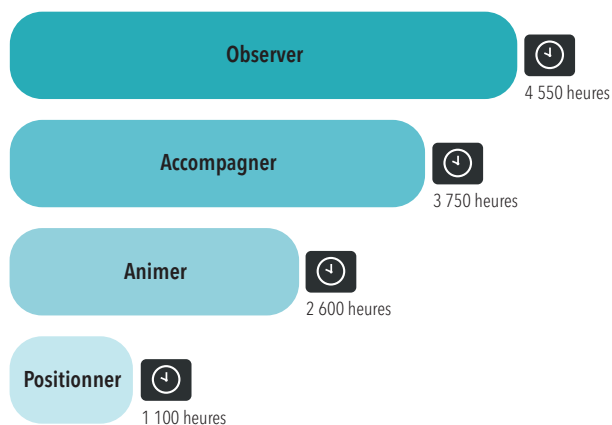
M. Mathias MARMIYESSE

Votre Agence d'urbanisme

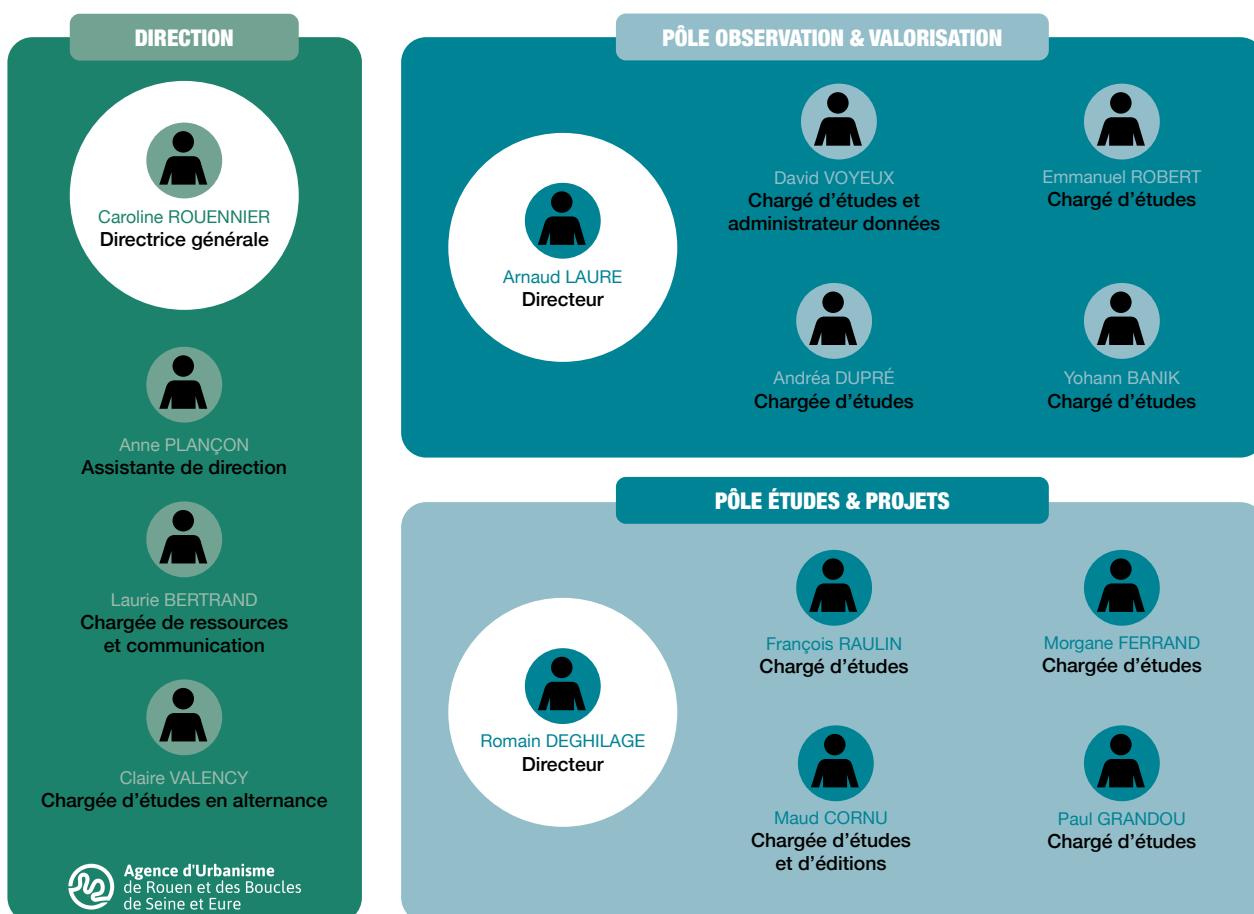
L'équipe et les projets

Les collectivités membres du Grand territoire ainsi que l'État et les partenaires abondent un budget annuel qui s'élève en 2023 à 1,1 million d'euros. En décembre 2023, 13 personnes (soit 12,5 équivalents temps plein) et 1 contrat en alternance composent l'équipe. Cette dernière a été mobilisée sur 45 dossiers (35 études et 10 observatoires), menés auprès de partenaires. Ce travail représente 12 000 heures de production.

Répartition du temps de travail par axe en 2023



L'équipe de l'Agence d'urbanisme



Septembre 2023

Une stratégie sur trois ans

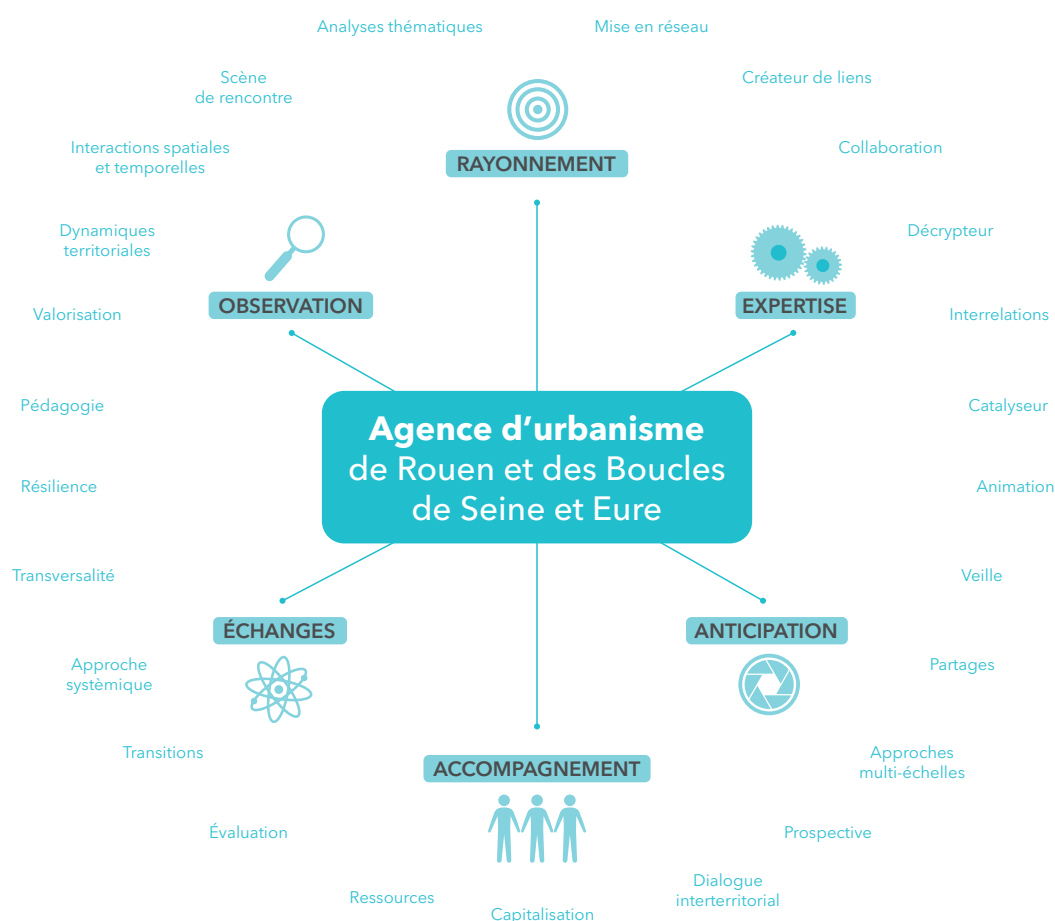
Les instances ont fait le choix de doter l'Agence d'une stratégie triennale, et ce jusqu'en 2024. Le document fixe les grandes orientations de travail, qui se déclinent suivant quatre composantes :

- **Un territoire d'action**, lieu de l'inter-territorialité entre les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) membres;
- **Un territoire d'observation**, système territorial local et élargi aux différentes échelles de projets;
- **Des thématiques de travail**, structurées autour de champs d'expertise;
- **Des grands domaines d'implication** de l'Agence au service des territoires.

En parallèle, le programme de travail, défini annuellement avec les adhérents et partenaires de l'Agence, constitue la déclinaison opérationnelle de cette stratégie.

> En savoir plus sur la stratégie triennale : <https://www.aurbse.org/bibliographie/strategie-triennale-2022-2023-2024/>

Domaines d'implication de l'Agence au service des territoires



axe 1

Parole de partenaire...



Pascal HOUBRON,
Conseiller régional à la Région Normandie

Par son travail d'observation et d'analyse, l'Agence alimente une réflexion prospective et opérationnelle de son territoire et de la Région Normandie. Elle est mobilisée aussi bien sur la Vallée de la Seine et la coopération avec l'Île-de-France et les agences franciliennes que sur les questions foncières et le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui occupent l'actualité. L'Agence travaille ainsi avec les territoires directement concernés, à l'aune du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Observer

les dynamiques territoriales

Depuis plus de dix ans, l'Agence accompagne la structuration des observatoires partenariaux existants. Ils constituent un outil de capitalisation et de mémoire unique sur les évolutions territoriales locales.

Le Mode d'Usage de l'Espace (MUE), qui permet une observation de l'usage du sol à l'échelle des six intercommunalités du Grand territoire depuis 1999, a ainsi été exploité en 2023 dans le cadre de travaux partenariaux (dynamiques foncières Communauté de communes Lyons Andelle et Communauté de communes Inter Caux Vexin) et valorisé auprès d'un public plus large par des outils numériques de cartographie et de tableaux de bord.

Un important travail de structuration interne des données mobilisées dans le cadre des travaux de l'Agence, a été réalisé cette année. Ce socle de connaissance territoriale sera ouvert aux partenaires de l'Agence et à un public plus large, à partir de l'année 2024.

L'Agence conçoit et met en œuvre des outils d'observation mobilisés dans le cadre de démarches portées par les adhérents (tableaux de bord, cartographie en ligne, datavisualisation numérique). Les thématiques de la mobilité, de l'habitat et du foncier, notamment économique, sont abordées. Parmi les différentes implications de l'Agence auprès des démarches d'observation portées par ses partenaires, le lancement de l'observatoire de l'habitat du département de l'Eure, et la mise en œuvre de son club habitat, ont constitué un temps fort de l'année écoulée.

Les productions



Inventaire Zones d'Activité Économique (CCICV)

Le législateur a imposé aux EPCI la constitution d'un inventaire des zones d'activité économique. C'est dans ce cadre qu'en juillet 2022, la Communauté de communes Inter Caux Vexin a sollicité l'Agence, en parallèle de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et de la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), pour réaliser l'inventaire des zones d'activité économique situées sur son territoire.

Entre 2009 et 2019, la Communauté de communes Inter Caux Vexin a observé une consommation nette de près de 400 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers, dont 20,5 ha consacrés à la production d'espaces d'activité économique (source : MUE-AURBSE). L'inventaire des zones d'activité économique a pour

vocation de présenter un état des lieux des dynamiques foncières à l'œuvre sur les zones intercommunales et communales du territoire. Il s'inscrit dans une démarche globale d'observation, répondant aux objectifs de développement économique ainsi qu'à la préservation de la qualité et de la disponibilité des sols.

Mode d'Usage de l'Espace (MUE) 2009-2019

L'Agence a produit en juillet 2023 un « Repères thématiques » sur la question des dynamiques foncières à travers le prisme du Mode d'Usage de l'Espace, un outil permettant de mesurer l'usage du sol à l'échelle du Grand territoire sur la période 2009-2019.

L'objectif de cette publication est d'offrir aux acteurs de l'aménagement du Grand territoire une vision d'ensemble des dynamiques récentes en matière de consommation d'espace, dans le but de se projeter collectivement vers les objectifs de la loi Climat & Résilience et la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN). En complément de ce 4 pages présentant les principaux enseignements en la matière, l'Agence met également à disposition un tableau de bord interactif permettant d'observer ces dynamiques territoriales selon différentes échelles géographiques.



Autres démarches en cours

- Observatoire du Plan Départemental de l'Habitat (PDH) 27 / Lancement du site (Département de l'Eure)
- Observatoire - Logement des personnes âgées (Agglo Seine-Eure)
- Socle d'observation territoriale
- Observatoire - marchés fonciers Programme Local de l'Habitat (PLH) (Métropole Rouen Normandie)

Focus axe 1

OMMeR

L'Observatoire des Mobilités de la Métropole Rouen Normandie (OMMeR) est un outil de suivi annuel des données de transports à l'échelle métropolitaine, tous modes confondus. Depuis sa parution en 1995, son paradigme a évolué au regard des nombreuses transformations liées aux évolutions sociétales et législatives en matière de transports publics, d'environnement et d'urbanisme. D'abord outil de suivi des circulations dans les années 2000 (Observatoire de la Sécurité et des Circulations sur l'Agglomération Rouennaise), puis progressivement observatoire des déplacements, il devient un observatoire des mobilités en 2018. Depuis désormais 5 ans, la Métropole confie à l'Agence la mission de compiler et valoriser les données de l'Observatoire sous forme d'un rapport

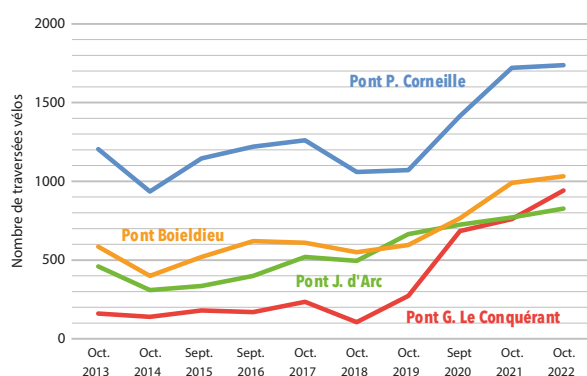
présentant les chiffres clés de l'année précédant sa publication. Une partie des données géographiques sont également valorisées au sein d'un portail de cartographie interactive accessible sur le site web de l'Agence.

Différents partenaires alimentent l'Observatoire en données : la Métropole Rouen Normandie, l'État (DIRNO, CEREMA, etc.), la Région Normandie, Atoumod, Atmo Normandie, etc. Le rapport est découpé par mode de transport : les transports collectifs urbains, les transports régionaux interurbains, le vélo, les trafics routiers et le transport aérien. La sécurité routière (accidentologie), la qualité de l'air et le stationnement font également l'objet de chapitres dédiés. De plus, le rapport met en avant des éléments d'actualité

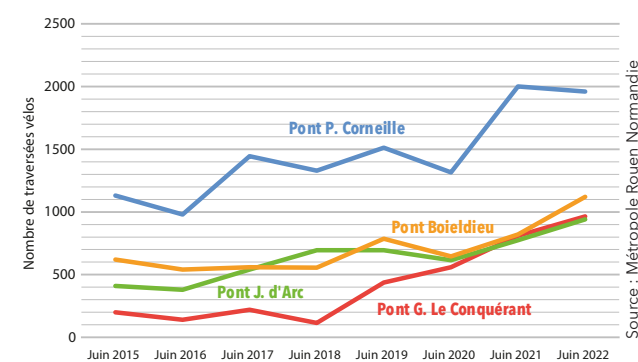
concernant les mobilités au sein de la Métropole. La compilation des données sous forme de série temporelle permet au lecteur d'observer des évolutions tendanciennes de pratiques de mobilités (hausse du passage de vélos devant certaines bornes de comptage dédiées, baisse de concentration de polluants sur les stations urbaines de mesure de la qualité de l'air, etc.) ainsi que des ruptures chronologiques (impact des périodes de confinement sur la fréquentation des transports collectifs, impact de la fermeture du pont Mathilde sur le trafic routier entre novembre 2012 et août 2014).

La collecte, la compilation et le suivi des données sur les mobilités permettent à la Métropole Rouen Normandie d'inscrire son observation territoriale dans la durée.

Évolution annuelle des traversées en vélo (mois de septembre et octobre)



Évolution annuelle des traversées en vélo (mois de juin)



Source : Métropole Rouen Normandie

axe 2

Parole de partenaire...



Jean-Luc ROMET,

Président de la Communauté de communes Lyons Andelle

Afin d'appuyer nos politiques d'un diagnostic éclairé, nous avons sollicité de nouveau l'Agence d'urbanisme pour étudier les dynamiques foncières à l'œuvre sur nos 30 communes, étape obligatoire pour notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

L'expertise et le travail de terrain de l'Agence ont permis la livraison d'un travail précis et complet, proposant des solutions pour conjuguer les objectifs de développement et la réduction de la consommation d'espace.

Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification

La trajectoire de sobriété foncière et énergétique, renforcée par la loi Climat et Résilience de 2021, a considérablement bouleversé les pratiques et les méthodes d'élaboration des documents de planification. Outre la question de la mesure de l'artificialisation des sols et de la consommation foncière, ce sont les modes de faire et de vivre la ville et le territoire qui mutent et qui appellent à évoluer. Dans ce contexte en mouvement, l'Agence a œuvré auprès de ses adhérents dans l'appréhension des nouvelles tendances, en matière d'habitat, de foncier, de socio-démographie, de développement économique ou de mobilité, pour calibrer au mieux leurs stratégies d'aménagement.

En 2023, l'Agence a notamment accompagné des Communautés de communes sur des sujets diversifiés comme l'élaboration de leurs documents de planification, sur le volet foncier (Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Schéma de Cohérence Territoriale), la conduite d'études urbaines et la réalisation d'un travail sur les enjeux du vieillissement en milieu périurbain et rural.

Les productions



Profil gérontologique (CCRS)

La Communauté de communes Roumois Seine connaît depuis plusieurs années une importante croissance démographique portée par son attractivité résidentielle, principalement vis-à-vis de la Métropole Rouen Normandie. Parallèlement, le territoire est confronté à une augmentation importante du nombre de personnes âgées. Dans ce contexte, l'Agence a été sollicitée pour alimenter une réflexion autour du vieillissement démographique, afin que ce sujet soit intégré de manière transversale dans ses futures politiques. Elle a ainsi produit un diagnostic participatif qui identifie et qualifie les problématiques auxquelles sont confrontées ces populations. Ce document s'appuie sur des ateliers de concertation avec les acteurs socioprofessionnels et les populations du territoire. Une étude urbaine croisant ces préoccupations sociales aux enjeux de sobriété foncière a été initiée, afin de déterminer le potentiel en habitat pour personnes âgées au sein des tissus urbanisés. Ces travaux bénéficient du fonds d'appui Territoire Innovants Seniors (Réseau Francophone Villes Amies des Aînés) et du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire.

Stratégie foncière (CCCA)

La Communauté de communes Caux-Austreberthe a sollicité l'Établissement Public Foncier de Normandie pour l'accompagner dans la définition de sa stratégie foncière. Au préalable de l'étude, l'Agence d'urbanisme a apporté son expertise par la réalisation d'une évaluation du potentiel foncier existant au sein des tissus urbanisés des 9 communes, à la fois utile à la présente démarche et au Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités (PLUi-HM) en cours d'élaboration. Dans un contexte d'enjeux croisés, de sobriété foncière et de revitalisation d'un territoire comprenant 2 communes labellisées « Petites Villes de Demain », la démarche de stratégie foncière offre à la collectivité un panel d'actions à mener et des outils ciblés à mobiliser selon les situations.

Autres démarches en cours

- Dynamiques foncières (Communauté de communes Inter Caux Vexin)
- Évaluation du potentiel foncier (Communauté de communes Lyons Andelle)
- Étude urbaine - Ferme de la londe (Agglo Seine-Eure)
- Analyse de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) - phase 2 (Région Normandie)
- Bilan du projet de territoire (Agglo Seine-Eure)

Focus axe 2

Dynamiques foncières (CCLA)

Dans le prolongement des travaux initiés en 2021 aux côtés de l'Agence, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de l'Eure, la Communauté de communes Lyons Andelle a prescrit, le 22 septembre 2022, l'élaboration de son premier Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

C'est dans ce contexte que l'intercommunalité a sollicité l'apui de l'Agence d'urbanisme pour élaborer le volet « foncier » de son futur PLUi. Dès lors, pour satisfaire aux exigences législatives en matière de sobriété foncière et notamment engager l'atteinte des objectifs portés par la Loi Climat et Résilience, les travaux de l'Agence ont permis :

- D'étudier les dynamiques foncières à l'œuvre au cours des dix dernières années via une analyse territorialisée et contextua-

lisée qui s'attache à retracer la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers tout en esquissant les différents mécanismes de production urbaine attenants.

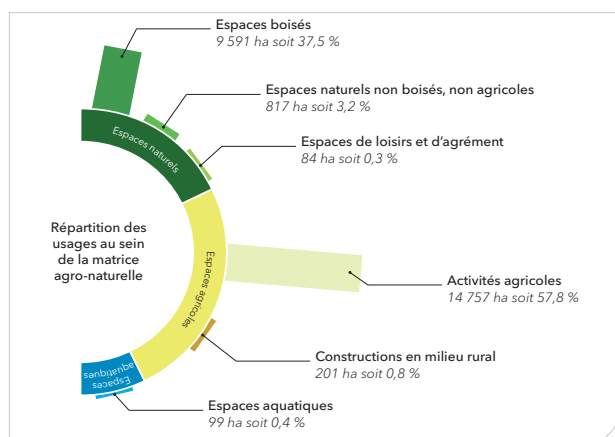
- D'analyser les capacités de réceptivité du territoire à travers l'évaluation du potentiel foncier en identifiant, qualifiant et priorisant les différents gisements – bâtis ou non – disponibles au sein des tissus constitués et urbanisés. Ce travail, enrichi d'une phase de terrain et de rencontres individualisées en communes a également permis de confronter les potentiels d'activation des espaces identifiés aux réalités territoriales et aux volontés politiques.

En outre, la finalité de ces travaux, pleinement intégrés dans le processus d'élaboration du PLUi, a permis de dépasser l'approche purement quantitative en faisant dialoguer ces résultats avec la nature et la qualité

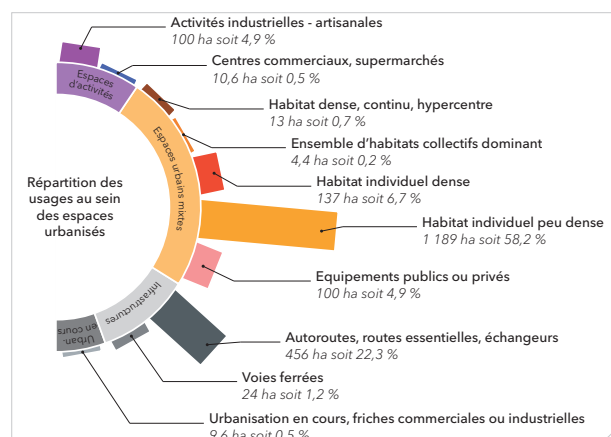
des espaces produits/à produire. Un prisme d'analyse qui interroge directement les effets de résonance potentiels sur les dynamiques de logements, d'accueil de populations et d'emplois sur le territoire, et leurs impacts vis-à-vis des politiques de sobriété foncière.

Enfin, pour permettre et accompagner la construction d'un PLUi itératif où les élus sont au cœur du processus de gouvernance, l'Agence a également co-animé différents temps de rencontres (séminaire de lancement, comité de pilotage, atelier participatif, rencontres communales, réunion Personnes Publiques Associées, séminaire de restitution) afin de faciliter l'acculturation des différentes parties prenantes aux enjeux fonciers sur le territoire de Lyons Andelle.

Répartition schématique des usages au sein de la matrice agro-naturelle de la Communauté de communes Lyons Andelle en 2019



Répartition schématique des usages au sein des tissus urbanisés de la Communauté de communes Lyons Andelle en 2019



Source : MUE 2019 - AURBSE

axe 3

Parole de partenaire...



Véronique BOULARD,

Conseillère déléguée Aménagement durable du territoire
de la Communauté de communes Caux-Austreberthe

Dans le cadre de l'élaboration de notre premier PLUi-HD (Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacement), notre intercommunalité s'est associée à l'Agence d'urbanisme.

Soucieux d'approfondir nos connaissances en matière de foncier pour nous doter d'une véritable stratégie foncière, c'est naturellement vers elle que nous nous sommes tournés. Nous avons bénéficié de son expertise, de ses données (cartes, documents d'analyse, synthèses...) et de son accompagnement. L'Agence ce sont aussi des femmes et des hommes de terrain qui nous amènent à réfléchir au-delà du périmètre de nos 9 communes. Cette animation au sein du Grand territoire est une vraie force. Comme le dit le proverbe « Tout seul on va plus vite ; ensemble on va plus loin ».

Animer

le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances

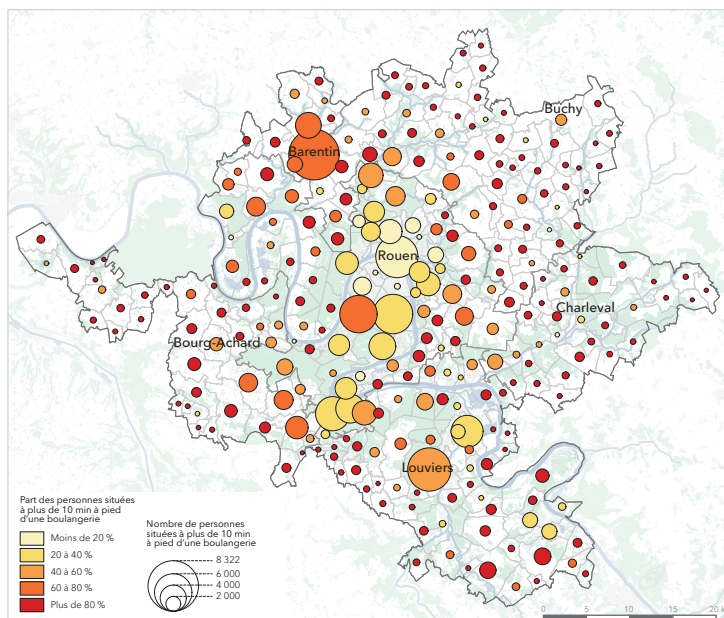
En engageant l'itinéraire Grand territoire en septembre 2021 et en regroupant ainsi sous une appellation commune les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) appartenant au système territorial métropolitain rouennais, l'Agence a souhaité donner corps aux relations qui animent les territoires et qui se traduisent dans les différentes pratiques spatiales des habitants. Cette notion de Grand territoire a depuis largement été appropriée par les élus et techniciens, et a notamment pu se concrétiser au travers d'études.

Composante essentielle des missions de l'Agence en 2023, l'animation du dialogue interterritorial contribue à construire des scènes de rencontres et de partage entre élus et techniciens du territoire. C'est dans cet esprit que l'Agence anime l'itinéraire Grand territoire et apporte aux intercommunalités des éléments de connaissance sur les enjeux communs en matière de foncier et de mobilités. Ses travaux donnent lieu à des publications (Portrait du cadre agro-naturel, Accessibilité des équipements) et à la valorisation de données via des interfaces web interactives (tableau de bord du foncier urbanisé).

Les productions

Itinéraire Grand territoire : séquence mobilité

Après les séquences consacrées au foncier, le cycle d'études itinéraire Grand territoire s'est intéressé aux mobilités durant l'année 2023. L'objectif de la première séquence de travail (de mars à octobre) visait à révéler l'organisation fonctionnelle du territoire au regard des flux et pratiques de mobilités à l'échelle interterritoriale. Deux ateliers de travail ont été menés avec les élus et techniciens des 6 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Le premier atelier s'est attaché à étudier les parcours de mobilités de personnes enquêtées au sein de l'Enquête Ménages Déplacements et d'identifier les freins et leviers d'actions en faveur de la décarbonation. Lors du second atelier, les participants ont pu travailler sur les enjeux de décarbonation des mobilités professionnelles au regard de l'attraction des pôles d'emplois de proximité du Grand territoire.



Référentiel de projet (Grand territoire)

À l'aune des défis et problématiques qui émergent en ces temps de crises et de transitions, les territoires ont fait part de leurs besoins d'illustrer les bonnes pratiques en alternative à l'étalement urbain, afin d'appréhender collectivement les défis actuels et à venir pour atteindre l'objectif du Zéro Artificialisation Nette.

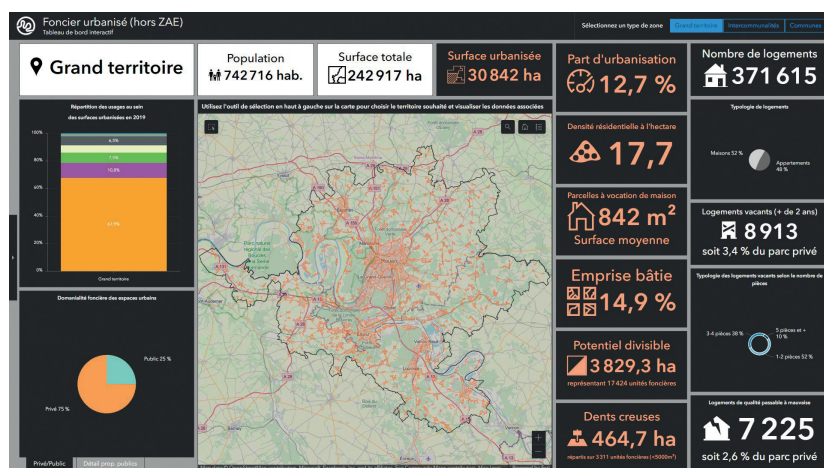
C'est dans ce contexte qu'un groupe de travail partenarial, rassemblant les CAUE, les DDTM de l'Eure et de la Seine-Maritime ainsi que l'Agence d'Urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure, a été créé afin de conjuguer les approches et les efforts en matière d'accompagnement. L'aboutissement de cette collaboration se concrétisera par la création d'un référentiel de projets numérique permettant à chacun d'accéder à des projets inspirants et innovants en matière de lutte contre l'étalement urbain.

Autres démarches en cours

- Expo data mix (Métropole Rouen Normandie)
- Rendez-vous planif' - instance d'échanges techniques des acteurs de la planification (Grand territoire)

Focus axe 3

Itinéraire Grand territoire : séquence foncier



Dans le cadre du cycle d'études itinéraire Grand territoire mené par l'Agence à l'échelle des 6 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) adhérents, et visant à les accompagner dans la mise en œuvre de la loi Climat & Résilience, la deuxième séquence portant sur le foncier a abouti entre autres à deux livrables : un tableau de bord numérique des espaces urbanisés et une publication caractérisant le cadre agro-naturel du Grand territoire.

Le tableau de bord du foncier urbanisé est un portail en ligne disponible depuis le site web de l'Agence, permettant de visualiser simplement de nombreuses données statistiques

sur le foncier urbanisé (hors zones d'activité économique) du territoire, à 3 échelles : Grand territoire, intercommunalité, commune. Il rend compte du travail réalisé par l'Agence sur de nombreuses thématiques : domanialité, vacance des logements, potentiel foncier théorique; il inclut également des données avec lesquelles l'Agence est familière pour la réalisation d'autres études : usage de l'espace, population, densité résidentielle, état et typologie des logements... Cette réalisation permet de centraliser des informations clés à destination des élus et techniciens du territoire, ancrant l'Agence dans son rôle d'exploitant, de producteur de données et d'aide à la décision.

Si le tableau de bord se focalise sur le foncier urbanisé, la publication «Portrait du cadre agro-naturel du Grand territoire» se concentre quant à elle sur les composantes naturelles du territoire. Avec pour objectif de dépasser une définition négative (les espaces non urbanisés), la publication s'attache à décrire les différents espaces agricoles, naturels et forestiers du territoire, et à relever les enjeux auxquels ces espaces seront soumis dans les prochaines années et décennies dans un contexte de changement climatique global (sécheresse, inondation, risque incendie...). La compréhension du fonctionnement et des intérêts de ces espaces est une étape importante face aux enjeux de renaturation de certains espaces urbanisés, liés au principe de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), afin d'engager des actions cohérentes avec le cadre agro-naturel existant. Cette première brique d'information permettra par la suite de mener un travail d'approfondissement de la connaissance et de la caractérisation de ces espaces.

axe 4

Parole de partenaire...



Paterne BULCOURT,
Président de la Maison de l'architecture de Normandie

Depuis deux ans, la MaN – le Forum propose des randonnées métropolitaines dans le cadre de son festival Zigzag. Menées en collaboration avec l'Agence d'urbanisme, elles sont pensées comme des occasions de découvrir nos espaces de vie singuliers, en marchant et de façon collective. Par sa connaissance fine du terrain et ses ressources, l'Agence d'urbanisme participe à la définition des itinéraires et à l'implication des participants *in situ*.

Positionner

le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales

Situé au cœur de l'axe Seine, entre Le Havre et Paris, le Grand territoire fait l'objet d'enjeux qui dépassent son périmètre géographique.

Aussi, l'Agence se mobilise pour aider à comprendre et à anticiper ces dynamiques extraterritoriales et la manière dont elles se posent face aux nouveaux enjeux de transitions. Avec l'appui des quatre autres Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, elle contribue, par ses études et ses observations, à positionner le territoire sur l'échiquier national et européen. Par ailleurs, elle partage et valorise ses travaux et expertises au sein de réseaux nationaux, contribuant ainsi à positionner Rouen et le Grand territoire comme laboratoire de nouveaux modes de faire et d'aménager.

Les productions

Séminaire annuel des Directeurs des Agences d'urbanisme

Chaque année les Directeurs des Agences d'urbanisme participent à un séminaire de travail en région. En 2023, c'est à l'invitation de Caroline ROUENNIER que le séminaire s'est déroulé du 7 au 9 juin à Rouen sur le thème « Rôles et fonctions des Agences dans l'appropriation des risques et l'accompagnement des territoires dans la refonte des modèles d'aménagement ». En collaboration avec la FNAU, l'Agence a souhaité mettre en lumière et en débat les différents enjeux liés à l'appropriation des risques qu'ils soient sociaux, techniques, industriels, naturels, etc., mais surtout sur le rôle que les Agences peuvent ou doivent avoir dans l'accompagnement des territoires et la prise en compte systémique et multiscalaire du risque territorial. Pour ce faire, le programme de travail s'est articulé autour d'interventions et de dialogues entre les Directeurs et des experts nationaux comme Patrick PERETTI-WATEL, sociologue à l'INSERM et Julien DAMON, sociologue et enseignant à Sciences Po, mais également d'experts locaux comme Hassan EL MACHKOURI, chargé de la culture du risque et Bertrand MASSON, Directeur de l'aménagement et des Grands projets à la Métropole Rouen Normandie. Une séquence d'échanges sur les enjeux stratégiques en matière de planification des politiques publiques a également constitué un temps fort du séminaire en présence de Patrice VERGRIETE, Président de la FNAU, Nicolas MAYER ROSSIGNOL, Président de la Métropole Rouen Normandie et Djoudé MERABET, Président de l'Agence.

Au cœur des échanges et des réflexions, plusieurs questionnements ont émergé et animent encore le travail des Agences : Quelle perception du risque ? Quelle acceptabilité de mise en risque du monde ? Quels leviers de sensibilisation ? Comment passer de la gestion à la culture du risque ? Quelle place pour les données des sciences sociales ? Comment prévoir et planifier dans un contexte mouvant et incertain ? Quels rôles des Agences dans cette appropriation ?

Ces 3 jours se sont terminés par une expérience itinérante et immersive en cœur de ville sur le thème « Peut-on encore risquer sa ville ? » animée par l'Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine et ce afin de confronter les Directeurs aux aspects sensibles et vécus des aménagements et cheminements urbains.

Pour ce millésime, ce sont plus de 40 Directeurs d'Agences d'urbanisme de métropole et d'outre-mer qui ont participé, ce qui fait du séminaire de Rouen le record de participants !



Autres démarches en cours

- Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) transition
- CPIER - 1.1 - dispositif de suivi (Vallée de la Seine)
- Sommet de l'axe Seine (Vallée de la Seine)
- Suivi du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)
- Rayonnement équipement métropolitain (Grand territoire)
- Entente axe Seine (Vallée de la Seine)

Focus axe 4

Zigzag : randonnées urbaines



Depuis septembre 2022, la Maison de l'architecture de Normandie, le CAUE 76, la Métropole Rouen Normandie, l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure et le Voyage Métropolitain sont associés pour créer et organiser des randonnées urbaines sur le territoire métropolitain. Ce travail collectif s'est concrétisé par la réalisation de trois randonnées urbaines, dont deux menées dans le cadre du festival Zigzag, organisé par la Maison de l'architecture de Normandie. Elles ont ainsi permis de relier Grand-Quevilly à Maromme en septembre 2022, Rouen à Darnétal en mai 2023 et Grand-Couronne à Elbeuf en octobre 2023.

Ouverte à tous, l'expérience proposée vise à arpenter différemment son espace de vie, à révéler l'invisible, ce que l'on ne perçoit pas au quotidien, et ainsi mieux connaître et comprendre son territoire. Outre la découverte de paysages insoupçonnés, de forêts méconnues, de sentiers de proximité oubliés et de lieux singuliers, ces randonnées permettent de relativiser certaines distances et de promouvoir la pratique de la marche. En amont des randonnées, un travail conséquent est réalisé pour dénicher les chemins de traverse, trouver un sens au tracé, comprendre et connaître les lieux qui ponctuent la randonnée et ainsi documenter les étapes du par-

cours. Différentes interventions jalonnent le tracé : des paroles d'experts d'une thématique, d'un lieu, de son histoire... La connaissance du territoire et de ce qui le compose concourent à faire territoire et à se sentir partie prenante de son espace vécu.

C'est fort de ce constat que l'itinérance territoriale expérimentée lors de ces randonnées, à la croisée de la géographie, de l'histoire, du patrimoine et de la culture, a été intégrée comme prototype à la candidature Rouen Seine Normandie 2028.

territoires
connaissance **étude**
expertise interactions
dialogue **enjeux** animation
observatoire système
réflexion partenariat
projet



Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure
101, boulevard de l'Europe – CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96
Courriel : contact@urbse.org – Site : www.urbse.org